

QUESTIONS SOCIALES

- Les sources de financement de la sécurité sociale - (10pts)

Créée en 1945, la sécurité sociale est à l'origine un système assurantiel. Il est donc majoritairement financé par les cotisations sociales perçues sur les revenus des salariés et des employeurs (53%). Mais cette part a diminué au profit des impôts et taxes affectés (près de 25%). Parmi eux, le CSG, contribution sociale généralisée, créée en 1990, représente près des 2/3 de ces revenus. C'est un impôt proportionnel, à haut rendement, qui touche non seulement les revenus du travail, mais également ceux du patrimoine, les revenus des jeux... Sur le même modèle la CRDS, contribution au remboursement de la dette sociale alimente la CADES (Caisse d'amortissement à la dette sociale) qui gère la dette de la sécurité sociale.

Il y a aussi la CSA ou encore la " Journée de solidarité ". Le restant est financé par le Fonds de solidarité Vieillesse. N'oublions pas les taxes sur le tabac et les alcools, acises qui elles aussi constituent des recettes pour la sécurité sociale. Système parmutaire à l'origine, la sécurité sociale française tend à devenir plus bécérienne en raison d'une baisse des cotisations sociales due à la crise, au chômage de masse et au vieillissement de la population qui diminue le rapport cotisants/bénéficiaires ainsi qu'à la politique d'allègement du coût du travail qui fiscalise de plus en plus son financement (CICE/Pacte de Responsabilité).

*de le part